

Rapport de la fiduciaire du SEN

Le 25 octobre 2022, dans le cadre d'une réunion virtuelle, le président national de l'AFPC et la vice-présidente exécutive nationale ont informé l'Exécutif national du SEN de la mise en tutelle de l'Élément par le conseil national d'administration de l'AFPC. De plus, Sharon DeSousa (VPEN de l'AFPC) a été désignée fiduciaire du SEN. Une réunion subséquente tenue avec les membres du SEN visait à les aviser de la mise en tutelle, à répondre à leurs questions et à réagir à leurs préoccupations. Un court message a été affiché sur le site Web du SEN pour informer les membres de l'administration. Il a été communiqué que la mise en tutelle signifiait que les Règlements internes du SEN seraient suspendus pour la durée de la tutelle.

Le président national de l'AFPC a nommé l'ancien président national de l'AFPC, John Gordon, administrateur, et la fiduciaire du SEN a nommé l'ancien chef de direction des bureaux régionaux de l'AFPC, Mark Pecek, administrateur adjoint. Par la suite, la fiduciaire a nommé une équipe composée de fiduciaires adjoint·e·s pour s'acquitter de certaines des responsabilités de l'Exécutif national antérieur du SEN et pour assurer une interruption minimale des services et de la représentation des membres du SEN. Voici les fiduciaires adjoint·e·s nommé·e·s :

- Chris Little-Gagné = RCN-ED, Ottawa-CT, Gatineau-CT, Hors Canada (Région de la capitale nationale)
- Diane Levola = Ontario
- Yvon Beaudoin = Québec
- Geoff Ryan = Alberta/T.N.-O./Nunavut
- Gail Budgell = Atlantique
- Gloria Pfeifer = Saskatchewan et Manitoba
- Shirley Torres = Colombie-Britannique et Yukon

Conférence des droits de la personne du SEN

Le premier événement auquel les membres du SEN ont participé durant la tutelle était la Conférence des droits de la personne du SEN, qui s'est déroulée du 16 au 20 novembre 2022.

La conférence a été présidée par Chris Aylward, président national de l'AFPC.

Les personnes suivantes ont présenté un exposé lors de la conférence :

- Magali Picard
- Debbie Owusu-Akyeeah
- Romeo Saganash
- Myrna McCallum
- Nicholas Marcus Thompson
- Fae Johnstone

La Conférence des droits de la personne du SEN a été couronnée de succès grâce au travail acharné et au dévouement des membres du SEN, des délégué·e·s et des membres de l'AFPC concerné·e·s.

Réunion des fiduciaires adjoint·e·s

La première réunion en personne des fiduciaires adjoint·e·s a eu lieu les 21 et 22 novembre 2022, à la suite de la Conférence des droits de la personne du SEN. Dans le cadre de la réunion, les principales responsabilités des fiduciaires adjoint·e·s ont été communiquées, dont les suivantes :

- Assurer une bonne gouvernance, une surveillance stratégique et une orientation dans les affaires du SEN
- Représentation des membres (griefs, appels, plaintes)
- Comités de consultation syndicale-patronale
- Représentation syndicale de divers groupes d'employeurs
- Aider les sections locales à respecter les Règlements internes du SEN

La réunion a permis aux fiduciaires adjoint·e·s de se rencontrer, ainsi que d'évaluer le soutien que pourraient leur apporter la fiduciaire et l'administrateur.

Il a également été demandé aux fiduciaires adjoint·e·s de nommer des sous-fiduciaires adjoint·e·s pour les aider dans leur travail.

Relations de travail internes

Les conventions collectives des membres du personnel, membres du SEN/SEA ont été négociées et renouvelées durant la tutelle.

Gouvernance interne

Dans le cadre des consultations initiales auprès des membres du SEN, il est ressorti clairement que plus de 50 % des sections locales n'étaient pas conformes. Après une évaluation initiale des sections locales non conformes, il a été découvert que ces non-conformités s'expliquaient par le fait que les sections locations n'avaient pas respecté les obligations financières définies dans les Règlements internes du SEN. Les fiduciaires adjoint·e·s et les membres du SEN ont apporté de l'aide à ces sections locales relativement à cette question et ont réduit le nombre de sections locales non conformes, les faisant passer de 125 à 37.

Séminaires régionaux

Au moment de la décision du conseil national d'administration de l'AFPC de mettre le SEN en tutelle, de sérieuses préoccupations en matière de gouvernance sont apparues. Pour réagir à ces préoccupations, il était important de sensibiliser les militant·e·s du SEN à une bonne gouvernance afin de veiller à ce qu'elles/ils reçoivent

les outils nécessaires leur permettant de représenter adéquatement les membres. Par conséquent, des séminaires régionaux se sont tenus dans chaque région à l'hiver et au printemps. Chaque section locale du SEN a été autorisée à envoyer deux représentant·e·s, ainsi qu'un·e représentant·e de jeunes travailleuses/travailleurs. Ces séminaires comprenaient l'ordre du jour régulier et l'élection des délégué·e·s de jeunes travailleurs au Congrès. On a ajouté un jour supplémentaire au séminaire afin d'intégrer un atelier d'un jour sur la bonne gouvernance et une formation de lutte contre l'oppression. J'espère que cette formation permettra de réagir à certains des problèmes qui ont donné lieu à la mise en tutelle et à mieux préparer les futur·e·s dirigeant·e·s dans leur activités militantes au SEN.

Enquête auprès des militant·e·s du SEN

En partenariat avec Environics Research, une enquête en ligne auprès des militant·e·s du SEN a été réalisée en février 2023. L'objectif était de recueillir l'opinion des militant·e·s sur la structure actuelle du SEN et les services reçus par l'Élément. Les questions de l'enquête ont été élaborées et envoyées à environ 800 militant·e·s actuel·le·s et ancien·ne·s du SEN. Au total, 192 militant·e·s ont répondu à l'enquête.

Voici les principaux thèmes qui sont ressortis de l'enquête :

- Les militant·e·s sentent que la structure actuelle du SEN ne les soutient pas adéquatement dans leur rôle de militant·e·s;
- Il y a un fort désir de changer la structure;
- Les militant·e·s aimeraient recevoir plus de soutien et de possibilités de formation de la part de leur Élément;
- Les militant·e·s aimeraient recevoir davantage de communications de la part de l'Élément sur les rôles et les responsabilités des représentant·e·s élu·e·s et sur le soutien offert aux militantes locales et aux militants locaux.

Les résultats de l'enquête seront communiqués à l'Exécutif national avec des recommandations sur l'élaboration d'un plan afin de réagir aux questions soulevées en réponse à l'enquête.

Tutelle

Une partie de la marche à suivre pour retirer le SEN de la tutelle comprenait une formation de lutte contre l'oppression et sur la gouvernance destinée aux militant·e·s du SEN. Celle-ci a été offerte lors des six séminaires régionaux, qui se sont tenus entre février et mai 2023. En outre, une formation sera offerte aux membres nouvellement élu·e·s de l'Exécutif national du SEN, du 18 au 21 septembre 2023, afin de mieux les préparer à assumer leurs nouvelles responsabilités. Cette formation comprendra des modules sur leurs rôles et leurs responsabilités, les règlements internes du SEN, les règles de procédure, les principes de la bonne gouvernance, la résolution de conflits, la lutte contre l'oppression ainsi que leurs responsabilités en matière de finances et de gestion. L'AFPC continuera d'encadrer le nouvel Exécutif et de lui fournir le soutien dont

il a besoin jusqu'à ce que l'Exécutif et l'AFPC soient convaincus qu'ils sont en mesure de bien s'acquitter de leurs responsabilités.

Congrès du SEN

Dès le début de la tutelle, notre objectif a été d'assurer la réussite du Congrès de 2023 du SEN et d'élire un nouvel Exécutif national. Les membres du SEN ont travaillé sans relâche pour ce faire, et les fiduciaires adjoint·e·s ont effectué un travail remarquable pour amener la section locale à se conformer, afin que le plus grand nombre de délégué·e·s possible puissent participer.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma gratitude au personnel de l'AFPC, au personnel du SEN, à l'administrateur et à l'administrateur adjoint pour l'aide qu'ils m'ont fournie. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du SEN qui ont fait preuve de patience et ont aidé à remettre le SEN sur la bonne voie. Je souhaite également remercier tout particulièrement les fiduciaires adjoint·e·s qui ont fait un travail remarquable et apporté de la stabilité à l'Élément, en plus de s'assurer que les membres du SEN continuent de recevoir la représentation qui leur est due. Ce que ces membres ont accompli durant une mise en tutelle et une grève nationale du Conseil du Trésor national est remarquable.

Je souhaite à l'ensemble des membres un Congrès triennal national du SEN productif et amusant, et je présente mes meilleurs vœux au nouvel Exécutif national du SEN.

Respectueusement soumis,

La fiduciaire du SEN,

Sharon DeSousa

Vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC